

# UNIVERSITÉ MCGILL

## RAPPORT SUR LE RENDEMENT DU FONDS DE DOTATION 2015-2016

Le fonds de dotation de McGill comprend i) des legs et des dons reçus par l'Université, pour la plupart affectés à des fins particulières ou pour être détenus à perpétuité; ii) des actifs désignés par le Conseil des gouverneurs pour constituer une dotation; et iii) des actifs de certaines unités de McGill et d'entités affiliées à McGill qui ont été transférés au Fonds commun de placement de McGill (le « FCPM »), qui sert d'instrument de placement. La dotation est gérée par le Service des placements de McGill, sous la direction du Comité de placements (le « Comité »).

L'objectif général du FCPM est de préserver le capital tout en respectant les normes sociales et éthiques de l'Université afin d'obtenir un rendement total (rendement courant plus appréciation du capital) nécessaire pour fournir une source de revenu stable et optimale aux bénéficiaires du fonds de dotation et pour couvrir les frais annuels d'exploitation du FCPM.

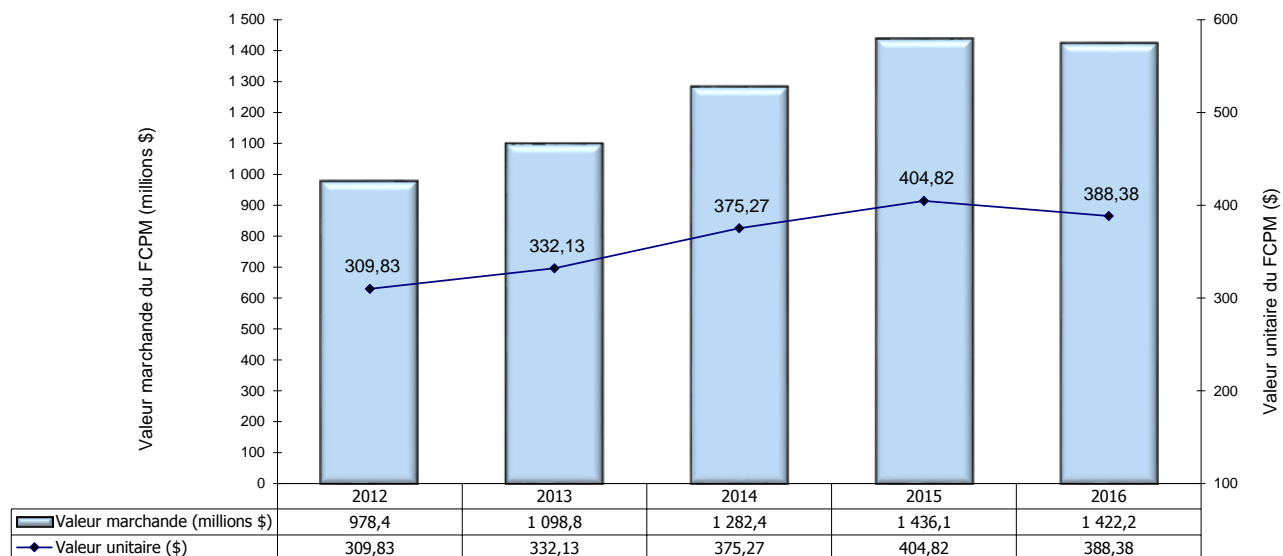
Le FCPM a été créé en 1970. Le regroupement des actifs au sein d'un fonds permet d'obtenir une masse d'actifs suffisante pour construire un portefeuille bien diversifié et pour profiter d'économies d'échelle, ce qui se traduit au fil des ans par des rendements supérieurs, une volatilité réduite et des frais de gestion peu élevés.

Au 30 avril 2016, date de clôture de l'exercice financier de l'Université, la valeur marchande du FCPM était de 1,4 milliard de dollars.

### Valeur marchande et valeur unitaire du FCPM

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution de la valeur marchande et de la valeur unitaire du FCPM pour la période du 30 avril 2012 au 30 avril 2016.

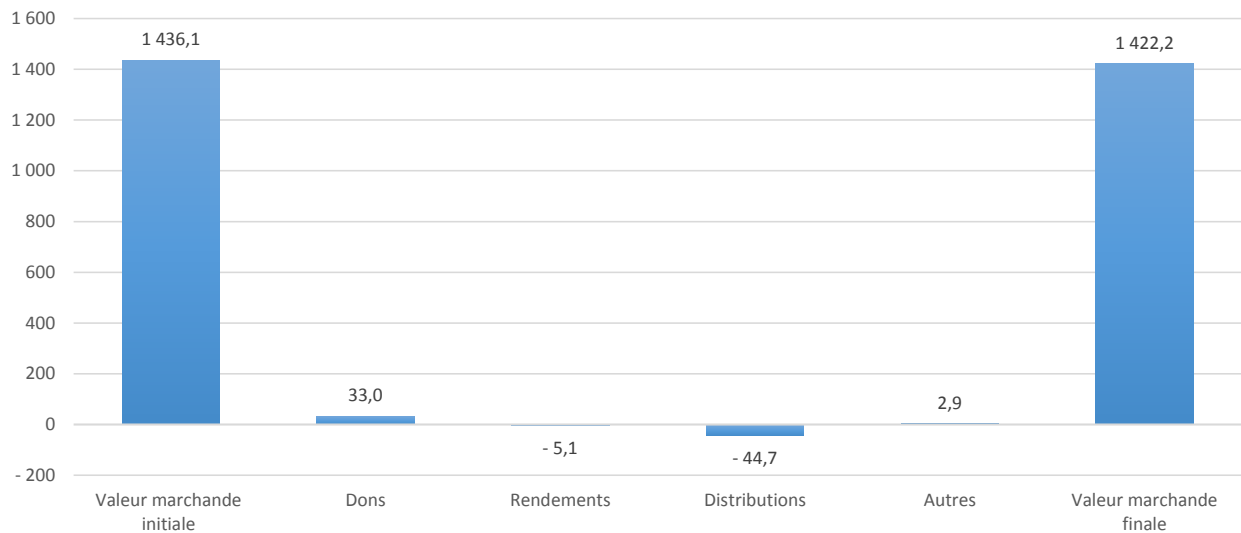
#### Évolution de la valeur marchande et de la valeur unitaire du FCPM (30 avril 2012 à 2016)



La valeur unitaire s'est détériorée de 4,1 % au cours de l'exercice financier se terminant le 30 avril 2016. En tenant compte de l'inflation de 1,7 %, le rendement réel obtenu a été de -5,8 %.

## Croissance du FCPM

**Tableau 1 : Variation de la valeur marchande pour l'exercice terminé le 30 avril 2016**



## Distribution des revenus et frais de gestion

Pour 2015-2016, le taux de distribution unitaire a été établi à 4,25 % de la valeur marchande moyenne du FCPM à la fin de chacun des trois exercices précédents plus une distribution additionnelle de 0,25 %. Cette pratique permet d'atténuer les effets des fluctuations du marché sur le fonds de dotation et correspond aux pratiques adoptées par d'autres grandes universités nord-américaines; le but étant de distribuer une proportion adéquate et prudente des revenus à tous les détenteurs d'unités. Pour l'exercice 2016-2017, le taux de distribution unitaire de 4,25 % ainsi que la distribution additionnelle de 0,25 % seront maintenus. Comme précédemment, la distribution unitaire sera établie en fonction de la valeur marchande moyenne des trois exercices financiers précédents, soit au 30 avril 2015, au 30 avril 2014 et au 30 avril 2013, tel qu'approuvé par le Conseil des gouverneurs.

Pour l'exercice clos le 30 avril 2016, 44,7 millions de dollars ont été distribués aux bénéficiaires du fonds de dotation de l'Université, soit un montant de distribution annuelle de 15,26 \$ par unité. Le montant de distribution annuelle est fixé à 16,68 \$ par unité pour l'exercice 2016-2017.

Pour 2015-2016, les frais de gestion ont été de 0,90 % de la valeur marchande moyenne pour les trois exercices précédents et ont totalisé 10,1 millions de dollars. Les frais de gestion incluent les frais d'administration du fonds de dotation, les frais de gestion des placements, les frais de garde de valeurs et les frais d'autres fournisseurs de services, ainsi qu'une contribution aux coûts indirects de l'Université. Les frais de gestion seront de 1,10 % pour l'exercice 2016-2017 et seront calculés en fonction de la valeur marchande au début de cette période.

## **Gouvernance et gestion des placements**

Le Comité de placements (le « Comité ») est un comité du Conseil des gouverneurs (le « Conseil ») qui supervise les placements du FCPM. Il incombe au Service des placements de développer et de recommander des stratégies d'investissement qui seront implantées suite à l'approbation du Comité.

Au cours de la dernière année, le Comité était composé de 10 membres : Joel Raby (Montréal), président; Suzanne Fortier (Montréal), principale et vice-chancelière, membre d'office; Robert Rabinovitch (Montréal); Sam Altman (Montréal); Kathy Fazel (Montréal); Anik Lanthier (Montréal); Gerald Sheff (Toronto); Arnold Steinberg (Montréal), qui, malheureusement, est décédé en décembre 2015; Danny Ritter (Montréal); Stuart Cobbett (Montréal), président du Conseil, membre d'office. Marc Weinstein (Montréal), vice-principal (Avancement universitaire) siège à titre de conseiller spécial. Les membres sont désignés eu égard à leurs connaissances spécialisées et leur intérêt en matière de placements, d'affaires et d'économie.

En vertu de son mandat, le Comité est chargé de superviser la gestion des placements de l'Université conformément à l'Énoncé de la politique de placement (*Statement of Investment Policy*). Il a notamment pour fonctions : i) de fournir des avis au Conseil quant à l'établissement de politiques liées aux placements et de soumettre à cet égard des recommandations pour l'approbation du Conseil; ii) de réviser annuellement la justesse de l'Énoncé de la politique de placement et de présenter au Conseil des recommandations quant aux modifications proposées, le cas échéant; iii) de recommander au Conseil des lignes directrices concernant le taux de distribution annuel du fonds de dotation de l'Université; iv) d'étudier et d'approuver la nomination et la terminaison des gestionnaires de placements, des fournisseurs de services et des investissements dans les fonds privés et d'évaluer la performance de chaque stratégie d'investissement; et v) de s'assurer que l'Énoncé de la politique de placement est respecté.

En juin 2014, un sous-comité du Comité de placements a été constitué pour agir sur des questions qui peuvent survenir entre les réunions du Comité. Le sous-comité est composé du président du Comité, d'un membre du Comité, du vice-principal, administration et finances et de la chef des placements.

Les membres du Comité et du sous-comité se sont réunis six fois au cours de l'exercice clos le 30 avril 2016. Le taux de participation moyen a été de 76 %.

### **Décisions prises concernant les changements de gestionnaires et consultants pour l'exercice clos le 30 avril 2016**

Au cours de l'exercice, des changements de gestionnaire de placement ont été effectués sous la direction du Comité.

Au sein du portefeuille d'actions, un investissement en iShares d'actions canadiennes (XIU) a été effectué et un mandat indiciel d'actions américaines répliquant l'indice S&P 500 fut octroyé à SSGA.

Du côté des placements alternatifs, de nouveaux mandats furent attribués et terminés. En ce qui concerne les fonds de couverture, un nouveau mandat fut octroyé à Alphadyne International (stratégie macroéconomique globale) et à Formula Growth (stratégie neutre au marché). Les mandats d'AllBlue, de Commodityfund et de Tiger Ratan furent terminés. En immobilier, un nouveau mandat fut attribué à Ipso Facto afin d'investir dans des résidences pour personnes âgées. Finalement, un mandat d'actifs réels inscrits en bourse fut octroyé à Brookfield Investment Management.

Concernant le portefeuille de titres à revenu fixe, un mandat d'obligations municipales a été attribué à Optimum Gestion de Placements et le mandat d'obligations court terme de Phillips, Hager & North a été terminé.

De plus, le mandat de couverture de devise de TDAM a été terminé et sa gestion confiée à l'interne.

Au 30 juin 2016, environ 97 % des actifs du fonds de dotation de l'Université étaient gérés par des gestionnaires externes de placements. Voici la liste de ces gestionnaires et leur mandat respectif :

Gestionnaire	Mandat
<b>Actions et obligations</b>	
Fidelity Investments	Actions canadiennes
Van Berkom et associés	Actions américaines et actions canadiennes à faible capitalisation
SSGA	Actions américaines indicielles (S&P 500)
LSV Asset Management	Actions américaines à faible et moyenne capitalisation
Hexavest	Actions internationales
William Blair & Company	Actions internationales (de marchés tant développés qu'émergents)
Aberdeen Asset Management	Actions de marchés émergents
Comgest Asset Management	Actions de marchés émergents
Phillips, Hager & North	Obligations canadiennes
Optimum Gestion de Placements	Obligations municipales
Colchester Global Investors	Obligations gouvernementales mondiales
Neuberger Berman	Obligations américaines à rendement élevé
Gestion de placements TD	Marché monétaire
<b>Placements alternatifs</b>	
Fonds de couverture	10 fonds investissant dans diverses stratégies
Placements privés	3 fonds de marché secondaire ( <i>secondary</i> ) 3 fonds d'opérations de rachat ( <i>buyout</i> ) 3 fonds de sociétés en difficulté ( <i>distressed</i> ) 2 fonds de capital de risque ( <i>venture capital</i> )
Immobilier	5 fonds canadiens 1 fonds américain
Actifs réels inscrits en bourse	1 fonds d'actions et obligations de compagnies immobilières, d'infrastructures et de matières premières
Matières premières	2 fonds de fonds nord-américains de ressources naturelles 3 fonds canadiens de pétrole & gaz

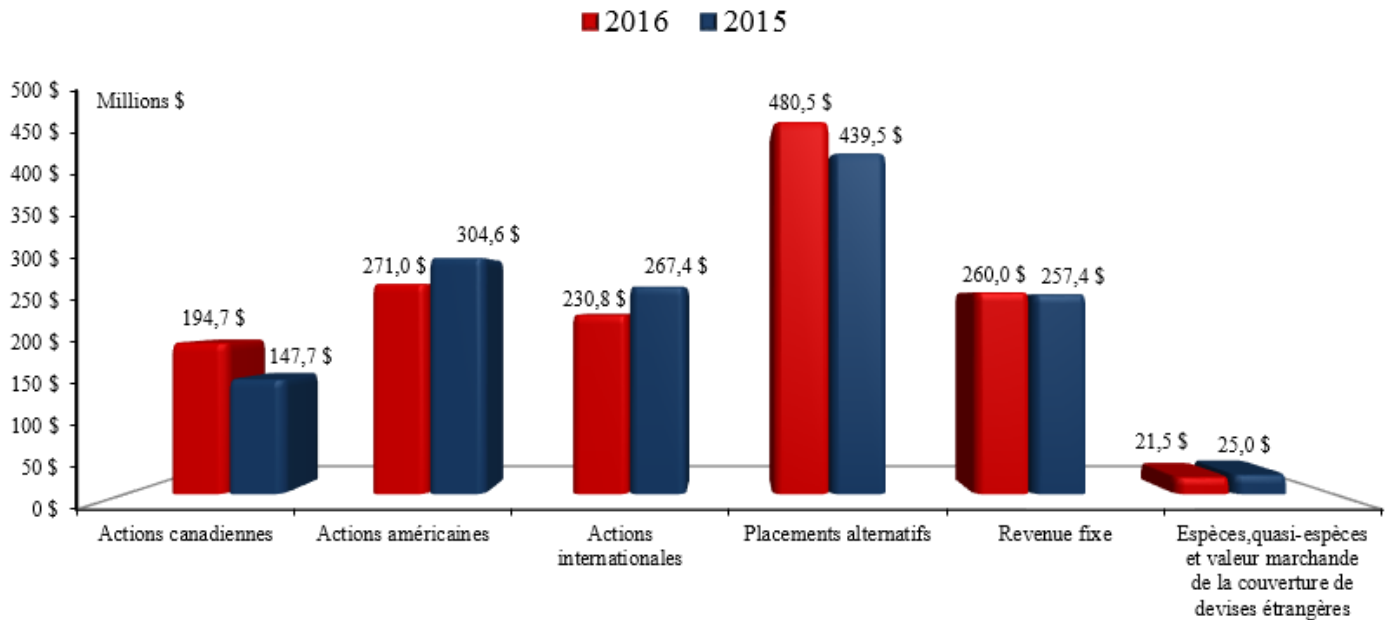
En plus de ce qui précède, deux mandats de gestion confiés à Desautels Capital Management en actions mondiales et en revenu fixe mondial sont gérés par des étudiants de la Faculté de gestion Desautels de l'Université McGill.

Le Service des placements gère environ 3 % du FCPM à l'interne, essentiellement via une allocation en fonds négociés en bourse de type iShares (XIU).

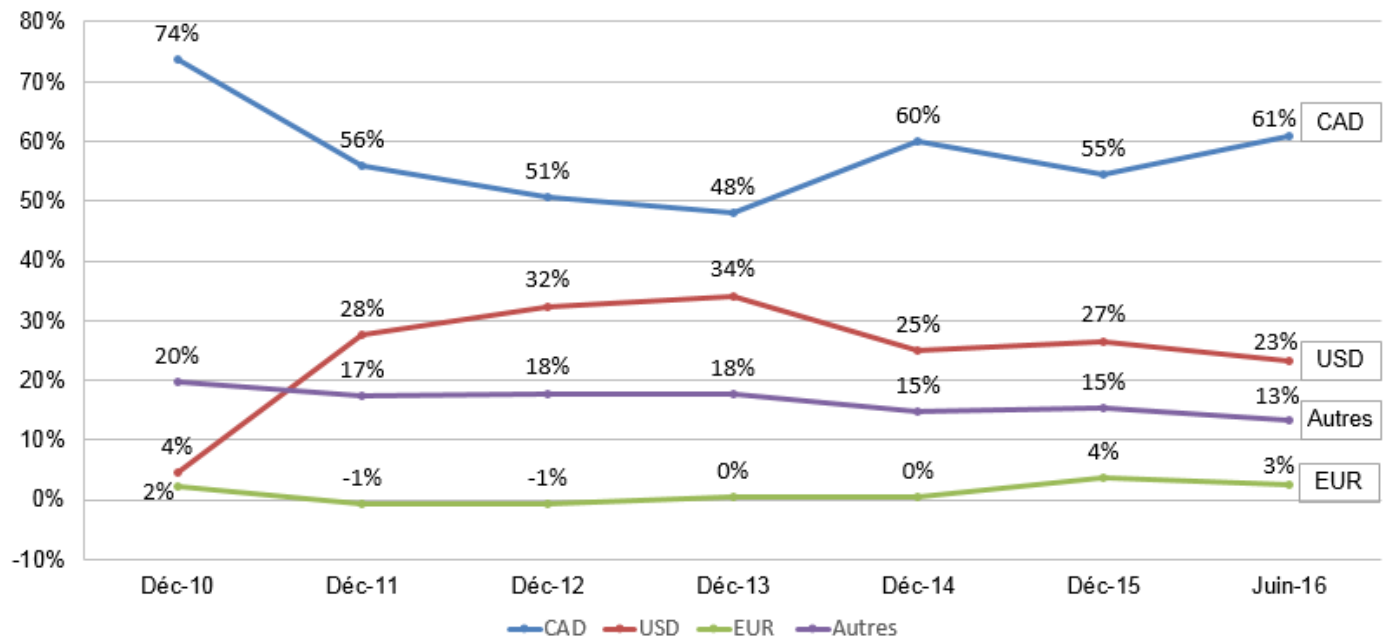
## Répartition de l'actif

Le tableau suivant montre la répartition de l'actif du FCPM par catégorie d'actif au 30 juin 2016 et au 30 juin 2015.

### Répartition de l'actif du FCPM par catégorie d'actif au 30 juin (2016 : 1 458,4 M\$; 2015 : 1 441,6 M\$)



### Répartition de l'actif du FCPM par devise



## **Mesure du rendement 2015-2016**

À chaque trimestre, un service indépendant de mesure du rendement évalue le rendement du FCPM. Le tableau ci-dessous fait état du rendement dégagé par le FCPM, de l'objectif de rendement absolu, de l'indice de référence du FCPM, du rendement médian de l'univers *BNY Mellon Canadian Foundations and Endowments* ainsi que de la moyenne du rendement de cinq fonds de dotation d'universités canadiennes comparables sur une série de périodes se terminant le 30 juin 2016.

	<b>Rendements annualisés au 30 juin 2016</b>			
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Fonds commun de placements de McGill	2,7 %	10,5 %	9,6 %	6,5 %
Objectif de rendement absolu	6,6 %	6,8 %	6,7 %	7,1 %
Indice de référence (pondérations ciblées multipliées par le rendement des indices correspondants)	2,8 %	10,3 %	8,9 %	6,4 %
Rendement médian – Univers <i><u>BNY Mellon Canadian Foundations &amp; Endowments</u></i>	2,7 %	9,7 %	9,0 %	6,4 %
Moyenne du rendement de cinq fonds de dotation d'universités canadiennes comparables	3,3 %	10,4 %	9,0 %	5,8 %

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2010, l'Énoncé de la politique de placement (*Statement of Investment Policy*) stipulait que l'objectif de rendement absolu était de 5,15 % plus la variation de l'Indice des prix à la consommation (*IPC*), et ce, mesuré sur la moyenne annualisée de cinq et dix ans. Lors de la réunion du 21 avril 2016, le Comité a décidé de modifier l'objectif de rendement absolu comme suit : « *L'objectif général du fond est de préserver (en dollars réels) le capital du FCPM tout en respectant les normes sociales et éthiques de l'Université afin d'obtenir un rendement total (rendement courant plus appréciation du capital) nécessaire pour fournir une source de revenu fiable et optimale aux bénéficiaires du fond de dotation et pour couvrir les frais annuels d'exploitation du FCPM.* » Pour l'année de référence 2016-17, l'objectif de rendement absolu sera basé sur cette décision.

Préparé par le Service des placements de l'Université McGill